

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2024 A 19H30**

Etaient présents : M. FOUCHER Gérard, Maire
Mme CHARENTON Josiane et M. MEYER Jean maires adjoints.
M. VERON Eric, Mme MEYER Maryline, Mme BOEL Brigitte, M. DARCY Baptiste, M. ALAGUILLAUME Patrick conseillers municipaux.

Pouvoirs : 3

Absents excusés : Mme GAUDIN Marie-Carmen (Donne procuration à M. MEYER Jean), M. HURIE Jean-Paul (Donne procuration à M. ALAGUILLAUME Patrick), M. PERRIOT Sébastien (Donne procuration à M. FOUCHER Gérard).

Absents : M. DUFUS Eric, M. BEUNET Mickaël, Mme BEUNET Aurore

Secrétaire de séance : Mme CHARENTON Sabrina

Quorum pour 14 conseillers municipaux : 8 personnes présentes

Ordre du jour :

BUDGET PRINCIPAL :

Participation achat calculatrices et kit géo-règles pour passage en 6^{ème} : Commune de Champcevais :

Le Maire rappelle que des calculatrices et des kits géo-règles ont été offerts aux 11 élèves du groupement scolaire Rogny / Champcevais pour leur entrée en 6^{ème}.

La facture des fournitures s'élevant à 308.24 € et 3 élèves étant domiciliés à Champcevais, le Maire propose qu'une participation soit demandée à la commune de Champcevais.

Après délibération le Conseil municipal à l'unanimité :

-DIT qu'une participation de 84.06 €, calculée au prorata du nombre d'enfant sera demandée à la commune de Champcevais et **DIT** que la recette sera inscrite sur le compte 74748 du BP communal 2024.

Programme renforcement voirie communale 2024 : Plan de financement et demande de subvention :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la voirie communale nécessite un entretien régulier. La commission communale chemins et voiries a déterminé quelles seront les portions de voiries communales à restaurer pour l'année 2024 : à savoir Rue des Vignes et Les Gonneaux Tranche 1.

Des devis ont été demandés à des entreprises spécialisées, pour la réalisation de ces travaux.

Voici donc le plan de financement proposé :

Coût total estimé de l'opération :

Projet de renforcement de la voirie communale :

Rue des Vignes : 7 791.23 € HT

Les Gonneaux Tranche 1 : 13 583.63 € HT

Total : 21 374.86 € HT

Financement :

Conseil Départemental Pacte Territoire : Opération « Village de l'Yonne+ » : 4 274.97 € soit 20 %

Autofinancement 80 % : 17 099.89 €

Au vu des sommes engagées dans l'opération susvisée, le Maire propose au Conseil Municipal la sollicitation d'aides financières au Conseil Départemental de l'Yonne, au titre du Pacte de Territoire à hauteur de 20 % de la dépense HT,

Après délibération le Conseil Municipal à 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

-ACCEPTE de lancer le projet de renforcement de la voirie communale 2024, selon le plan de financement ci-dessus,

-CHARGE le Maire de solliciter toutes les subventions les plus larges possibles et notamment au titre de l'opération « Village de l'Yonne+ ».

-CHARGE le Maire de toutes les démarches relatives à cette demande.

-CHOISI de retenir le devis de l'entreprise EUROVIA pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus, pour un montant total de : 21 374.86 € HT.

-CHARGE le Maire de signer le devis correspondant et tous documents s'y rapportant.

M. FOUCHER précise que les premiers dossiers de subvention reçus seront traités en juin, sinon ils seront reportés sur la session de septembre.

Création d'une commission communale : activités sportives :

Avant de créer une commission communale, M. ALAGUILLAUME va se renseigner du coût de la réfection du terrain de tennis et des subventions éventuelles. Un point sera fait lors de la prochaine séance.

Néanmoins, le Maire précise que dans le cadre d'une réfection du terrain et de la mise en place d'une école de tennis, le terrain devra impérativement rester ouvert à tous.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le Maire informe les conseillers municipaux qu'il souhaiterait mettre en vente le logement communal situé rue de la Puisaye. Avant de prendre une décision, le conseil voudrait connaître la valeur du logement. Une demande d'évaluation sera faite à France Domaine.
- ✓ Dans le cadre de l'organisation des prochaines élections législatives des 30 juin et 07 juillet, il est demandé aux conseillers municipaux leur disponibilités pour tenir le bureau de vote.
- ✓ M. Foucher rappelle les dates des prochaines manifestations sur la commune :
Fête de la musique le 21/06/2024 sur l'île avec présentation de danse par les enfants de l'école de Rogny.
Xlimit course d'obstacles le 23/06/2024 sur l'île.
Kermesse des écoles Rogny-Champcevais le 29/06/2024 à Champcevais.
Yonne Tour Sport le 23/07/2024 sur l'île.
- ✓ Mme Boel s'excuse de ne pas avoir pu être présente lors du pot organisé dans le cadre du passage d'un cycliste en situation de handicap, sur la commune, pour le Téléthon. Une nuit en tente au camping municipal lui a été offerte.
- ✓ M. Darcy remercie vivement tous les commerçants du village pour les lots offerts dans le cadre de l'organisation de la course d'obstacles du 23/06/24.
- ✓ Mme Boel demande si l'épicerie de la rue de la Puisaye va ouvrir ses portes prochainement. L'ouverture a été repoussée en juillet en raison des travaux à effectuer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à vingt heures et quinze minutes.

Le Maire

Le secrétaire de séance